

Archives départementales du Jura

Cours et juridictions antérieures à 1790 **(série B)**

Fonds de justices seigneuriales **(sous-série 10 B)**

(50 mètres linéaires)

Brève description institutionnelle des fonds conservés et de leur contenu

Issus du démembrement de l'autorité royale lors de la mise en place du régime féodal, les pouvoirs de justice des seigneurs, tels qu'ils subsistent aux XVII^e et XVIII^e siècles, variaient d'une seigneurie à l'autre. La justice "moyenne et basse" était essentiellement foncière, et la juridiction gracieuse était un élément essentiel de son activité ; la "haute justice" pouvait connaître de toutes les causes civiles et criminelles, à l'exception des cas royaux. Il était fait fréquemment appel des sentences de justice seigneuriale auprès des juridictions supérieures, bailliages et Parlement. Les sentences prononçant des peines de mort au criminel étaient systématiquement renvoyées au Parlement. Si la peine était confirmée, l'exécution se faisait sur le lieu de justice de la seigneurie.

Les archives de justices seigneuriales conservées aux Archives départementales du Jura ne représentent qu'une petite partie de celles qui ont fonctionné jusqu'en 1790 dans les limites de l'actuel département. D'une part, l'absence d'organisation de ces juridictions avant le XVIII^e siècle avait alors déjà provoqué bien des disparitions. D'autre part, l'inobservation de la loi prescrivant leur dépôt aux greffes des tribunaux de district en 1791 en fit disparaître encore un bon nombre ou conserver chez les héritiers des anciens seigneurs ; aussi retrouve-t-on encore de nos jours parmi des fonds privés seigneuriaux des documents de justice seigneuriale. Enfin, ces documents judiciaires ont pu subsister à l'intérieur des fonds des institutions entrés aux Archives dès la Révolution. C'est le cas en particulier de plusieurs justices de seigneuries ecclésiastiques, telle celle de Gigny dont une masse non négligeable avait été laissée avec le reste du fonds et en a été extraite lors du classement de ce fonds.

Les archives conservées, rarement antérieures à la seconde moitié du XVII^e siècle, peuvent comporter tout ou partie des catégories suivantes de documents : registres d'audiences, registres de rapports des gardes, procès-verbaux d'élections d'échevins et gardes par les communautés d'habitants, minutes de procédures, et surtout actes de juridiction gracieuse (publications de testaments, tutelles et curatelles, inventaires après décès). Cette source, méconnue, est très utile pour la généalogie et l'histoire locale.

État des fonds de justices seigneuriales conservés en série B

Nota : cette liste est amenée à augmenter et à être précisée au fur et à mesure des entrées et du traitement des fonds anciens ; les localités apparaissant en gras ont été totalement ou partiellement classées et dotées d'un inventaire imprimé dès 1868 ou plus tard, et dont les pages ont été numérisées et sont visibles sur ce portail (cf. Instruments de recherche).

- Abbaye Damparis
Andelot-lès-Saint-Amour (0, 10 m.l.)
Arinthod et Dramelay (2, 95 m.l.)
Arlay (2, 90 m.l.)
Authume
Baume-les-Messieurs (0, 90 m.l.)
Beaufort (0, 95 m.l.)
Bersaillin
Binans (2, 20 m.l.)
Bletterans (1, 95 m.l.)
Bonlieu (0, 10 m.l.)
Bornay (0, 35 m.l.)
Bouchoux (les) (0, 05 m.l.)
Bréry (0, 15 m.l.)
Chambéria (0, 40 m.l.)
Chapelle-Voland (0, 20 m.l.)
Chapois (0, 35 m.l.)
Charchilla-Meussia
Chasnée (la)
Château-Chalon (0, 50 m.l.)
Châteauvilain (0, 15 m.l.)
Châtelneuf (0, 10 m.l.)
Chaumergy
Chaussin (7, 10 m.l.)
Chaux-des-Crotenay (La)
Chavanne (0, 10 m.l.)
Chavannes et Courlans (0, 60 m.l.)
Chevreaux et Largillon(0, 80 m.l.)
Chilly-le-Vignoble (0, 35 m.l.)
Chissey
Choisey (0, 15 m.l.)
Colonne (0, 75 m.l.)
Condamine (0, 15 m.l.)
Cornod
Cosges (0, 10 m.l.)
Courbouzon Montmorot(2 m.l.)
Crillat (0,40 ml)
Desnes (0, 20 m.l.)
Écrilles, Marangea, Montjouvent (0, 60 m.l.)
Étoile (l') (0, 20 m.l.)
Fétigny
Fied (le) (0, 05 m.l.)
Gevingeay (0, 55 m.l.)
Gevria et Ugna (0, 20 m.l.)
Gevry (0, 45 m.l.)
Gigny (0,05+2, 75 m.l.)
Goux
Grusse (0, 10 m.l.)
Isle (L') et Vincelles (0, 30 m.l.)
Jousseaux (0, 15 m.l.)
Largillay (0,05 ml)
Largillois (0, 15 m.l.)
Larnaud
Louvatange
Maynal (0, 40 m.l.)
Moiron
Montaigu (0, 40 m.l.)
Montdidier (0, 05 m.l.)
Montigny
Montrivel (1, 60 m.l.)
Montrond (0,30ml)
Moutonne, Beffia et Rothonay (0,20 ml)
Nancuise
Nozeroy (0, 60 m.l.)
Paysia (0,05 ml)
Perrigny (0, 10 m.l.)
Pimorin (0, 10 m.l.)
Pin (Le) (baronne)(0, 15 m.l.)
Plaisia (0, 10 m.l.)
Plasne- Bougelier (0, 10 m.l.)
Poids-de-Fiole
Présilly (0, 10 m.l.)
Pymont (0, 10 m.l.)
Revigny (0, 30 m.l.)
Romette
Rosay (0, 10 m.l.)
Ruffey (0, 80 m.l.)
Rye (0, 25 m.l.)
Saint-Laurent-la-Roche (1, 20 m.l.)
Saint-Lothain (0, 10 m.l.)
Saint-Sorlin (baronne) (0, 10 m.l.)
Saligney
Savigna (0, 05 m.l.)
Sellières (5, 00 m.l.)
Toulouse-le-Château (1, 70 m.l.)
Tour-du-Meix (La) (0, 40 m.l.
Valfin-sur-Valouse (0, 10 m.l.
Vaugrenand (Port-Lesney)
Vernantais (0, 50 m.l.)
Vers-en-Montagne (1, 40 m.l.)
Villars (le) (0, 10 m.l.)
Villers-les-Bois
Villette-lès-Dole
Virechâtel

Instruments de recherche

- Une petite partie des archives des justices seigneuriales a été classée par J. Finot. Il les a cotées B 1-261 dans son *Inventaire sommaire*, publié en 1868 (les justices des localités de la liste ci-dessus inscrites en caractères gras sont totalement ou partiellement inventoriées dans cet inventaire).
- Plusieurs justices seigneuriales, cotées provisoirement en Bp [B provisoire], ont fait l'objet de répertoires numériques simples ou détaillés, manuscrits et dactylographiés, de 1868 à nos jours. Ainsi en est-il, pour ne citer que les plus récentes, de Château-Villain (actuel 9 Bp), Chavanne (10 Bp), Rosay (90 Bp) ou encore un supplément des justices d'Arinthod et Dramelay (11 Bp) et de Saint-Laurent-La-Roche (96 Bp).
- L'ensemble des inventaires imprimés, dactylographiés ou manuscrits, sont consultables en **salle de lecture des Archives** du Jura où ils sont classés dans l'ordre alphabétique des chefs-lieux de seigneuries. L'inventaire de Jules Finot a été numérisé et est **consultable sur ce portail en pdf par justice**. Les inventaires dressés le plus récemment sont aussi **accessibles sur ce portail par justice**.

Communicabilité

Les fonds répertoriés dans l'inventaire de Jules Finot sont communicables, de même que ceux ayant fait l'objet d'inventaires manuscrits et dactylographiés. Les fonds de justice ou les parties de fonds de justice non encore classés ne sont pas communicables.

Sources complémentaires

- *Archives départementales du Jura*. Pour les raisons données ci-dessus, certains fonds d'archives seigneuriales ecclésiastiques (fonds G et H) et privées (fonds J) comportent des archives de justice. Par ailleurs, on trouvera dans la série L (administrations et juridictions de l'époque révolutionnaire) quelques inventaires d'archives de greffe de justices seigneuriales, établis avant leur transfert aux greffes des tribunaux de district en 1791.
- *Archives départementales du Doubs*. Série B : un registre de la justice de *Chancia*, 1473-1535 (B 2356) ; un registre de la justice de *Santans*, 1566-1568 (B 2985) ; un carnet des tenues de justice de *Sellières*, 1561-1566 (B 2999). Série E : registres de tenues de la justice de *Desnes*, 1504-1688 (E 3277-3279). Série H : registre de la justice de *Menotey*, 1584-1585 (47 H 62). Ces registres, ne feront pas l'objet de réintégration dans leurs fonds d'origine aux Archives du Jura parce qu'ils sont décrits dans des inventaires imprimés du Doubs.
- *Bibliothèque municipale de Besançon*. Un registre de la justice de *Damparis*, 1560-1563 (ms. 769). Même remarque que ci-dessus.

Bibliographie

Généralités

- J. Bacquet, *Traité des droits de justice haute, moyenne et basse*, première édition en 1577, dans *Œuvres*, édition Claude de Ferrière, Paris, 1688, in-folio.
- P. Lemercier, *Les justices seigneuriales de la région parisienne de 1580 à 1789*, thèse de droit, Paris, 1933.
- P. Villard, *Recherches sur les institutions judiciaires de l'Ancien Régime. Les justices seigneuriales dans la Marche*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1969, 392 p. [Bibliothèque d'histoire du droit et du droit romain, t. XII].
- *Les justices de villages. Administration et justice locales de la fin du Moyen Âge à la Révolution*. Actes du colloque d'Angers des 26 et 27 octobre 2001, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 430 p.

Exemple d'étude locale

- M.-P. Champon, *La justice seigneuriale de Gigny-sur-Suran XVII^e-XVIII^e siècles*, mémoire d'étude appliquée sous la direction de Maurice Gresset, Besançon, Université de Besançon, 1988, 75 p. (Arch. dép. Jura, 8 F° 236).

Extrait du *Guide des Archives du Jura*, par Henri Hours, directeur des Archives départementales, 1993
complété et actualisé par P. Guyard, directrice (dernière mise à jour, octobre 2016).
Archives départementales du Jura©